

*Publiés en septembre 2005*

*Révisés en avril 2012*

*Révisés en octobre 2017*

# Principes de comportement de l'entreprise

Epson assume sa responsabilité sociale par une conduite conforme aux principes ci-dessous fondés sur une "gestion basée sur la confiance", un concept qui sous-tend la philosophie du Management d'Epson. Nous avons pour vocation de créer une valeur à même de surprendre et ravir nos clients, et de contribuer à rendre le monde meilleur. Dans le même temps, nous visons à être une entreprise incontournable, une entreprise qui maintient la confiance des parties prenantes<sup>\*1</sup> et qui existe pour le bien du monde.

Cela témoigne de notre engagement en tant qu'entreprise à respecter ces principes. Il s'agit également d'une déclaration stipulant que tout membre du personnel d'Epson, y compris ses dirigeants, cadres et employés, doit veiller à se comporter conformément à ces principes.

<sup>\*1</sup> Parties prenantes : toutes les parties concernées, y compris : les clients, actionnaires, investisseurs, communautés, partenaires commerciaux, ONG, OSBL et employés.

**Principe 1: Rechercher la satisfaction de nos clients**

**Principe 2: Préserver l'Environnement**

**Principe 3: Cultiver la diversité des valeurs et le travail d'équipe**

**Principe 4: Créer un environnement de travail sûr, sain et équitable dans lequel les droits de l'homme sont respectés**

**Principe 5: Assurer une gouvernance et une conformité efficaces**

**Principe 6: Assurer la sécurité des personnes, des biens et des informations**

**Principe 7: Travailler avec nos partenaires commerciaux pour des bénéfices mutuels**

**Principe 8: Prospérer avec les communautés**

**Principe 9: Initier un dialogue sincère avec nos parties prenantes**

## **Principe 1: Rechercher la satisfaction de nos clients**

**Nous nous plaçons toujours du point de vue de nos clients et ne cessons de créer des produits et services fiables pour satisfaire notre clientèle dans le monde entier.**

- a) Nous veillons à ce que tous nos produits et services répondent aux normes de sécurité et d'environnement requises.
- b) Nous examinons sérieusement les attentes de nos clients, les écoutons, et accordons une sincère considération à leurs commentaires et suggestions.
- c) Nous nous efforçons de fournir des produits et des services de haute valeur et qualité qui répondent et / ou dépassent les attentes de nos clients.
- d) Nous respectons les normes universelles de conception qui maximisent la convivialité du produit et offrent à nos clients quelque chose qu'ils apprécient et dont ils profitent.
- e) Nous fournissons systématiquement à notre clientèle des produits et des services à haute valeur client, socialement bénéfiques, innovants et abordables grâce à la R & D et aux programmes menés du point de vue de nos clients, tels que les programmes visant à améliorer les capacités de fabrication au sein du groupe Epson.

\*\*\*\*\*

## **Principe 2: Préserver l'Environnement**

**Nous intégrons les considérations environnementales dans nos activités et nous efforçons activement de respecter les normes de conservation élevées dans l'exercice de nos responsabilités en tant que bonne entreprise citoyenne.**

- a) L'harmonie avec l'environnement est l'une des plus hautes priorités de gestion du groupe Epson. Tout en menant nos activités commerciales, nous tenons compte des générations futures, et envisageons la meilleure façon de les respecter.
- b) Nous nous efforçons de minimiser les impacts environnementaux de manière intégrée tout au long du cycle de vie de nos produits et services, de la fabrication au transport, à l'utilisation et à l'élimination.
- c) Nous participons à des projets de préservation et de restauration environnementales en tant que membre de la société.
- d) Nous nous investissons dans la sensibilisation à l'environnement et fournissons des informations à nos employés afin qu'ils puissent mieux comprendre les problèmes environnementaux.

## **Principe 3: Cultiver la diversité des valeurs et le travail d'équipe**

**Nous renforçons le travail d'équipe en valorisant pleinement une main-d'œuvre diversifiée et en créant des synergies entre les individus et les organisations.**

- a) Nous inculquons et mettons en pratique les idéaux de notre Philosophie du Management.
- b) Nous plaçons Epson dans la position la plus favorable en engageant des personnes diverses et en les affectant aux postes les plus adaptés.
- c) Nous respectons l'individualité de chaque employé et maintenons des relations entre l'entreprise et les employés basées sur la confiance.
- d) Nous développons nos ressources humaines en créant des systèmes permettant aux individus d'utiliser leurs compétences.
- e) Nous créons une culture au sein de laquelle les employés sont fiers de leur travail et s'investissent avec confiance, en favorisant activement le travail d'équipe.

\*\*\*\*\*

## **Principe 4: Créer un environnement de travail sûr, sain et équitable dans lequel les droits de l'homme sont respectés**

**Nous respectons les droits humains fondamentaux et créons un environnement de travail joyeux, sûr, sain et équitable, sans aucune discrimination.**

- a) Nous ne tolérons aucune violation des droits de l'homme.
- b) Nous ne recourons pas au travail des enfants ou au travail forcé.
- c) Nous prenons aussitôt des mesures correctives contre les comportements indésirables, y compris le harcèlement, la violence, la dévalorisation de l'individu ou tout comportement pouvant entraîner une perte de confiance.
- d) Nous éliminons toute forme de discrimination à l'encontre d'aspects comme le genre, la nationalité, la religion, la race ou le handicap.
- e) Nous encourageons les styles de travail des employés qui facilitent un équilibre approprié entre travail et vie personnelle.
- f) Nous respectons et maintenons les normes de santé et de sécurité appropriées sur tous nos sites dans le monde entier.
- g) Nous mettons en œuvre des programmes qui soutiennent le bien-être mental et physique de nos employés.
- h) Nous mettons en place des pratiques créant un environnement de travail juste et ouvert et bâtissons une culture d'entreprise qui valorise les droits des individus et facilite l'égalité des chances pour tous.

## **Principe 5: Assurer une gouvernance et une conformité efficaces**

**Nous instituons une gouvernance d'entreprise et des contrôles internes efficaces, et respectons les lois, règlements et autres règles pour conserver la plus haute éthique dans toutes nos activités.**

- a) Nous mettons en place et maintenons un système efficace pour régir nos entités corporatives et nos contrôles internes afin de garantir une gestion transparente, juste, rapide et décisive.
- b) Nous mettons en œuvre des systèmes de conformité pour nous assurer de l'observation et du respect des lois et règlements de chaque pays et région dans lequel nous opérons, des règles internes et de l'éthique des affaires.
- c) Nous ne tolérons aucune forme de pots-de-vin, corruption, malhonnêteté commerciale, cartels ou délits d'initiés. Nous procédons à toutes nos transactions conformément à ces principes, en promouvant une concurrence équitable et ouverte sur le marché.
- d) Nous entretenons de bonnes relations mutuellement coopératives avec les gouvernements et leurs organes administratifs.
- e) Nous ne nous impliquons ni n'entrons en contact avec aucun mouvement ou groupe anti-social favorisant des activités illégales ou menaçant l'ordre public et la sécurité.
- f) Nous mettons en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion des risques pour éviter que des risques ne surviennent ou minimiser leur impact dans le cas où ils surviennent.

\*\*\*\*\*

## **Principe 6: Assurer la sécurité des personnes, des biens et des informations**

**Nous protégeons la sûreté et la sécurité des personnes et des biens de l'entreprise et effectuons de la façon la plus stricte la gestion de toutes les informations.**

- a) Nous établissons et maintenons des systèmes pour assurer la sécurité du personnel d'Epson, ainsi que des visiteurs ou entrepreneurs dans nos locaux.
- b) Nous traitons soigneusement tous les biens corporels et incorporels du groupe (financiers, intellectuels et ceux concernant l'infrastructure, la marque et les informations exclusives) et respectons les biens d'autrui.
- c) Nous prenons toutes les précautions raisonnables et nécessaires pour protéger la confidentialité des informations commerciales exclusives, y compris la vie privée de nos clients, employés et autres parties prenantes.
- d) Nous n'utilisons les actifs de notre entreprise (sous toutes les formes indiquées ci-dessus) qu'à des fins professionnelles appropriées. Aucune utilisation non autorisée n'est tolérée.

## **Principe 7: Travailler avec nos partenaires commerciaux pour des bénéfices mutuels**

**Nous recherchons des avantages mutuels avec nos fournisseurs, canaux de vente, collaborateurs et autres partenaires commerciaux, auxquels nous demandons de se conformer aux plus hautes normes de conduite éthique tout en respectant leur autonomie et leur indépendance.**

- a) Les actes de corruption et de collusion avec des partenaires commerciaux sont strictement interdits. Nous nous engageons dans de saines pratiques commerciales et exigeons de nos partenaires commerciaux qu'ils adhèrent à une politique de tolérance zéro concernant les pratiques commerciales illégales et non éthiques.
- b) Nous exigeons de nos partenaires commerciaux de se conformer aux mêmes normes strictes qu'Epson en ce qui concerne le respect des lois et le maintien des droits de l'homme, les conditions de travail appropriées, l'environnement, l'éthique, la qualité et la sécurité des informations. Epson apporte son soutien à toute amélioration à apporter à un quelconque de ces domaines.
- c) Nous développons et entretenons des relations ouvertes avec nos partenaires commerciaux et collaborons avec eux pour accroître la compétitivité de toute la chaîne d'approvisionnement, sur une base de confiance et de bénéfices mutuels.

\*\*\*\*\*

## **Principe 8: Prospérer avec les communautés**

**Nous contribuons activement aux communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités, ainsi qu'à la communauté internationale, en facilitant des relations mutuellement bénéfiques.**

- a) Nous respectons les cultures et les traditions des pays et régions dans lesquels nous sommes en activité.
- b) Nous engageons un dialogue ouvert avec les communautés locales et internationale. Nous nous engageons également activement dans des activités qui favorisent notre statut de bonne entreprise citoyenne.
- c) Nous nourrissons une culture au sein de laquelle nos employés sont encouragés à participer à des activités bénévoles ainsi qu'à d'autres activités qui facilitent la bonne citoyenneté d'entreprise. Nous mettons en place les systèmes nécessaires pour soutenir ces efforts.

## **Principe 9: Initier un dialogue sincère avec nos parties prenantes**

**Nous entretenons des lignes de communication ouvertes avec nos parties prenantes, en tenant compte de leurs points de vue et de leurs suggestions.**

- a) Nous respectons les autres cultures et traditions tout en nous efforçant de nous engager dans une communication éthique et fondée sur des principes.
- b) Nous communiquons ouvertement et honnêtement avec nos parties prenantes et mettons en place des systèmes appropriés pour la transmission des informations.
- c) Nous utilisons les outils appropriés pour communiquer les informations que nos parties prenantes pourraient trouver utiles.
- d) Nous fournissons des opportunités et mettons en place des systèmes appropriés pour engager un dialogue avec nos parties prenantes.
- e) Nous utilisons les opinions et suggestions des parties prenantes en tant que ressources essentielles pour la gestion d'entreprise.